



rendez-vous EDD-Agenda 21 scolaires

« Le point sur... les dispositifs et outils en faveur des démarches des établissements »

Mercredi 13 novembre 2013, de 14h15 à 18h00

en partenariat avec Ecophylle et Vivacités IdF



Le Comité 21 a le plaisir d'organiser ce nouveau rendez-vous en partenariat avec Ecophylle et Vivacités IdF, adhérents et partenaires de longue date sur nos différents projets respectifs (espace Agenda 21 scolaire pour le Comité 21 et dynamique E3D-21 francilienne pour Ecophylle-Vivacités). L'objectif commun des travaux que nous menons est de faciliter la mise en œuvre de démarches de développement durable dans les établissements scolaires (E3D, Agenda 21 scolaire, éco-école, établissements éco-responsable, etc.).

14h15-14h30

Accueil - Tour de table

14h30-15h00

Introduction

- **Cadrage général et actualités EDD par le Comité 21**
Christine Delhaye, responsable éducation au développement durable
- **Présentation de la Dynamique E3D-21 francilienne**
Dispositif partenarial en émergence dans la région Ile-de-France, la Dynamique E3D-21 est dédiée aux démarches globales d'éducation au développement durable telles que les Agenda 21 scolaires, les Programmes Eco-école, les dispositifs Lycées ECO-responsables, etc. Le site www.e3d-21.org est une plateforme internet collaborative qui propose différentes fonctionnalités : connaître les initiatives et les acteurs de son territoire ; s'identifier comme accompagnateur ou porteur de ces démarches, via une cartographie francilienne ; accéder aux outils pédagogiques et méthodologiques en ligne ; poster et être informé des retours d'expériences, et participer à des rencontres territoriales.

Brigitte Vigroux, directrice de l'association Ecophylle

15h00-16h30

De nouveaux dispositifs

- **Référentiel de mise en œuvre et labellisation pour les E3D**
La circulaire du ministre de l'Éducation nationale du [24 juillet 2013](#) propose un référentiel de mise en œuvre et de labellisation pour les E3D. Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. Les académies et leur comité de pilotage EDD s'organisent pour mettre en place cette labellisation. *En quoi consiste le dispositif de labellisation des académies en Ile de France ? Quelle reconnaissance apporte ce label ? Quelles en sont les limites ?*

Françoise Ribola, IA-IPR Sciences de la vie et de la Terre, Coordinatrice académique EDD
Académie de Versailles

échanges avec les participants

- **Les projets éducatifs territoriaux-PEDT**
Le décret du 24 janvier 2013 modifie l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette modification impacte les rythmes de la vie des enfants, mais aussi l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'un des enjeux de cette réforme est donc de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, de l'école au lycée, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs, qui peut être formalisé dans un projet éducatif territorial (circulaire sur les PEDT du 20-3-2013). Dans ce contexte, la Ligue de l'enseignement qui travaille depuis de nombreuses années sur les politiques éducatives territoriales, a souhaité accompagner les collectivités dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des projets éducatifs territoriaux (PEDT). *Quelles sont les différences entre un PEL (projet éducatif local) et un PEDT ? Quels changements entre les collectivités et les services de l'Etat cela peut-il entraîner ? En quoi ces PEDT peuvent-ils favoriser les démarches de développement durable ?*

João Palma,

chargé des politiques éducatives territoriales, Ligue de l'enseignement

échanges avec les participants

- **Présentation des premiers résultats de l'étude « Agenda 21 de territoire et démarches de développement durable dans les établissements scolaires : croisements et synergies »**

La Dynamique E3D-21 coordonne une étude qui vise à analyser les pratiques territoriales autour des **E3D** (Etablissements en Démarche de Développement Durable). L'objectif de cette étude est d'observer la façon dont les démarches de développement durable menées par les établissements scolaires s'articulent avec les Agendas 21 (en cours, à l'étude, en évaluation, etc.) et les autres stratégies territoriales de développement durable, comme les Plans Climat (PCET).

Barbara Houalet, coordinatrice du réseau Vivacités

Témoignages et échanges avec les participants

16h30-16h45

PAUSE

16h45-17h30

De nouveaux outils

- **La boîte à outils Agenda 21 scolaire du Comité 21**



Depuis le lancement de [son espace Agenda 21 scolaire](#) en 2011, le Comité 21 souhaitait renforcer la mise à disposition de ressources utiles et pratiques pour accompagner les acteurs concernés dans ces démarches. C'est chose faite aujourd'hui avec la boîte à outils Agenda 21 scolaire accessible à tous. En se référant à une étape méthodologique, l'internaute peut accéder à des outils pertinents sélectionnés par le Comité 21.

Christine Delhaye, responsable du programme EDD, Comité 21

- **La boîte à outils de la dynamique francilienne E3D-21**



La [Boîte à outils](#) du site de la Dynamique E3D-21 correspond à une attente du terrain identifiée par les professionnels de l'éducation à l'environnement pour faciliter l'engagement des établissements dans des démarches globales d'éducation au développement durable. Il s'agit d'outils pour : sensibiliser au développement durable, former les éco-délégués, établir un diagnostic, construire un plan d'actions et évaluer les étapes et les valeurs de la démarche.

Brigitte Vigroux, directrice, Ecophylle

Echanges avec les participants

17h30-18h00

Synthèse des recommandations et conclusion

Mercredi 13 novembre 2013, de 14h15 à 18h00

Attention, places limitées

**ESCP Europe Campus Paris – 79 rue de la Républiques – 75011 Paris
Métro : Saint-Maur**



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org